



# **Les réunions d'information du pôle Expertise Statutaire, Conseil RH et Gestion des instances**



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

décembre 2025

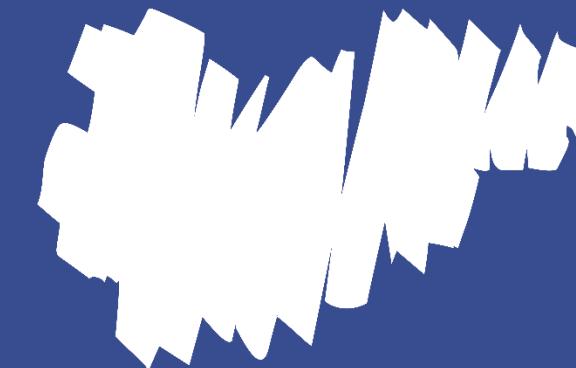
# REUNION D'INFORMATION

## La retraite

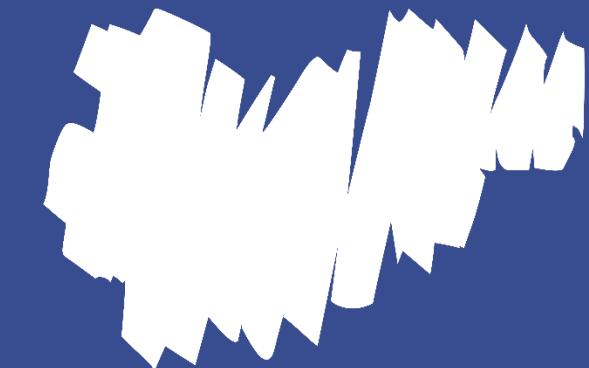


# PROGRAMME

- **Le système de retraite en France**
- **Les différents types de départ :**
  - **Catégorie sédentaire**
  - **Catégorie active**
  - **Carrière longue**
  - **Fonctionnaire handicapé**
- **Calcul de pension**
- **Zoom sur la RAFP**
- **La retraite progressive**
- **Information et préparation de la retraite**
- **La demande de retraite**

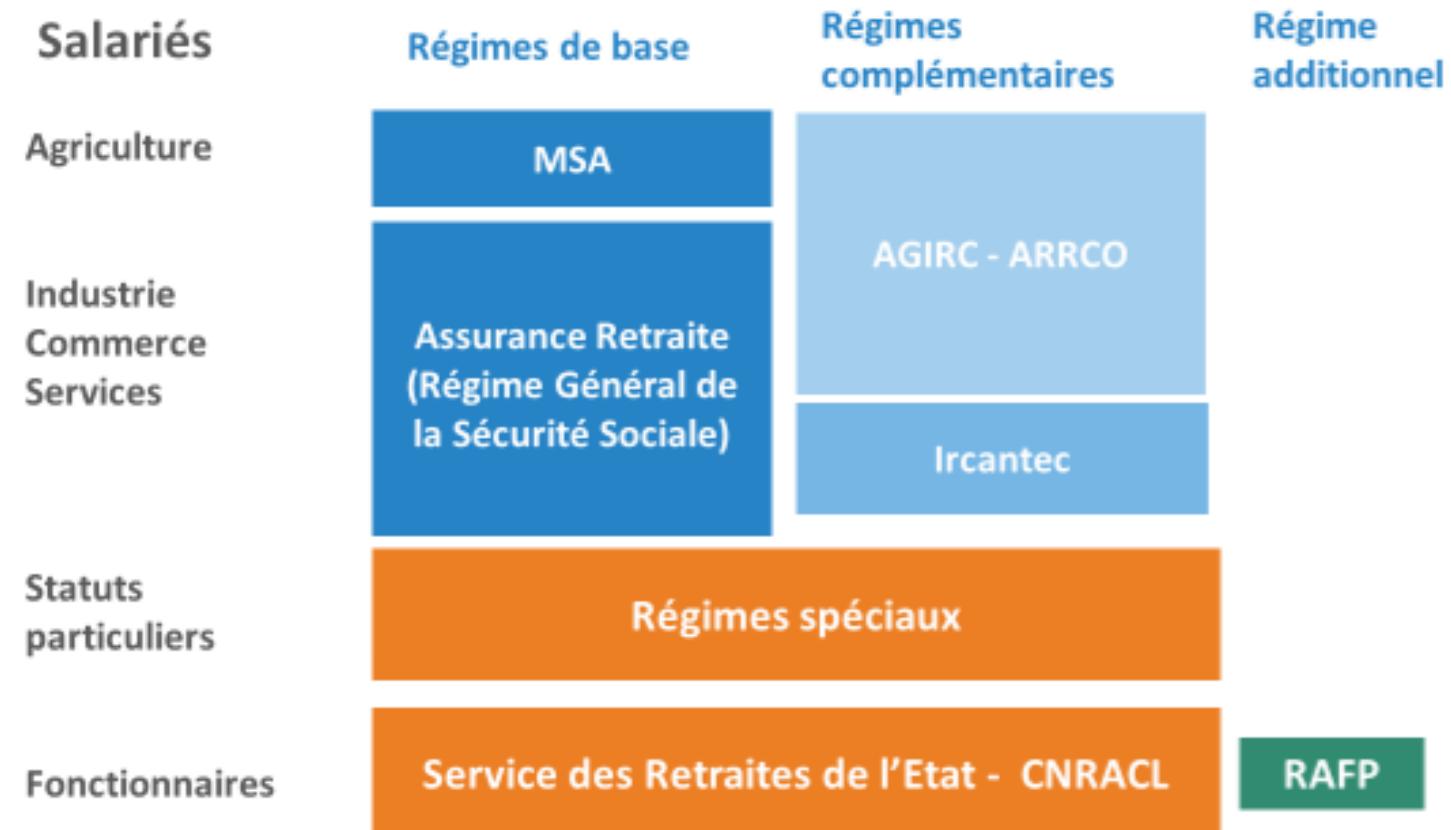


# Le système de retraite en France



# Le système de retraite en France

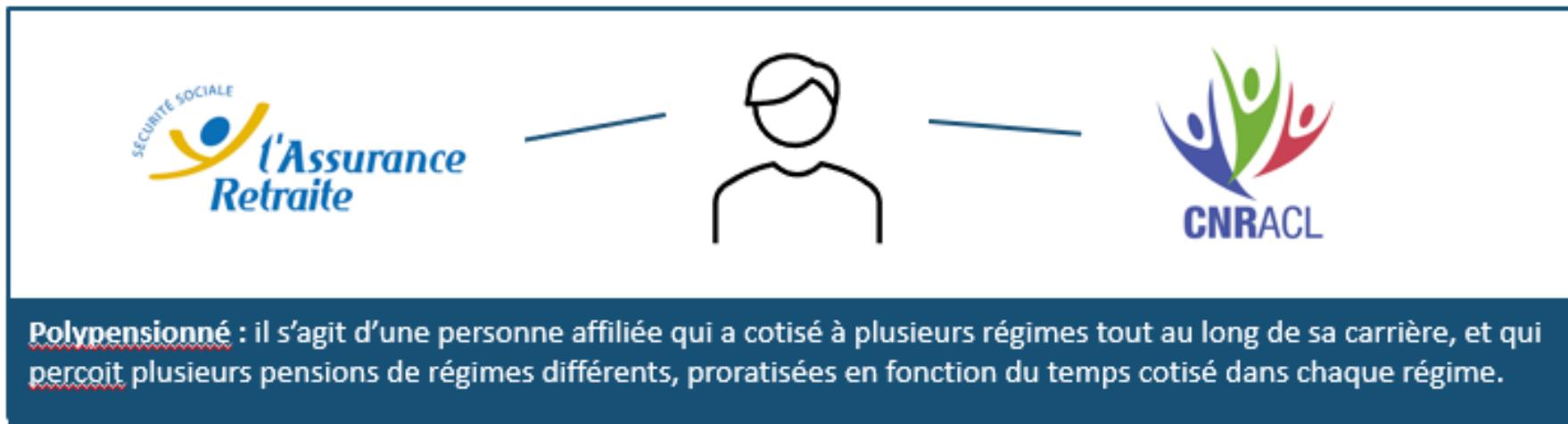
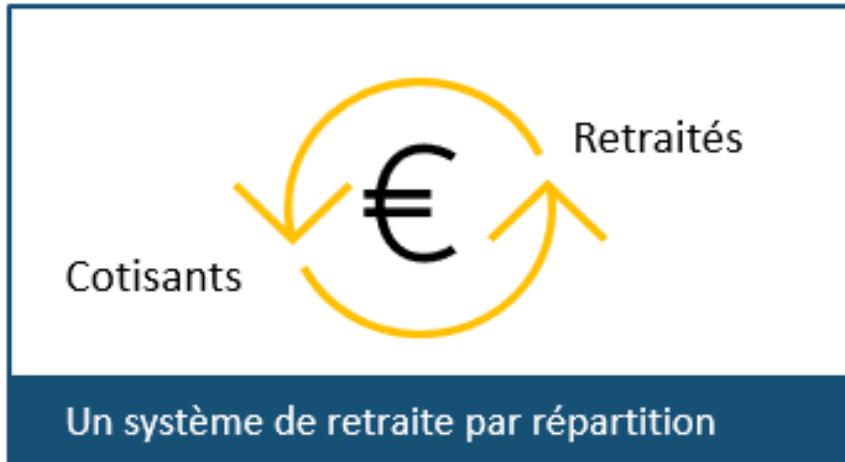
## Les principaux régimes de retraite



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Le système de retraite en France



# Le système de retraite en France

FONCTIONNAIRE

## Régimes de base



## Régimes additionnels et complémentaires



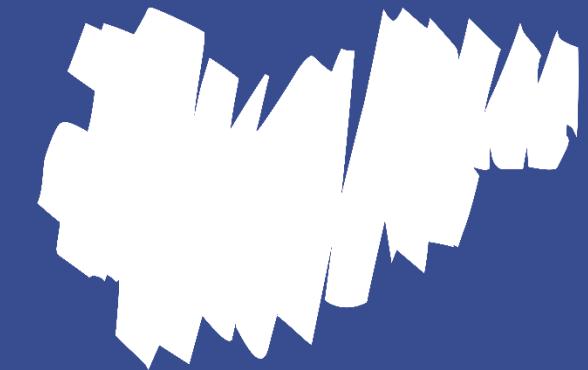
CONTRACTUEL



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Les différents types de départ



# Les différents types de départ

## Les départs soumis à une condition d'âge

Types de départ	Age de départ	Conditions de durée de services minimum	Autres conditions à remplir
Catégorie sédentaire	À partir de 64 ans	2 ans	
Catégorie active	À partir de 59 ans	17 ans en catégorie active	
Carrière longue	À partir de 58/60/62/63 ans	2 ans	Début d'activité et durée d'assurance cotisée
Fonctionnaire handicapé	À partir de 55 ans	2 ans	Handicap et durée d'assurance cotisée

## Les différents types de départ

### Les départs sans condition d'âge

Types de départ	Conditions de durée de services minimum	Autres conditions à remplir
<b>Invalidité</b>	Pas de durée minimale	Être titulaire et reconnu inapte à ses fonctions sans pourvoir être reclassé sur un autre poste
<b>Parent d'enfant invalide</b>	15 ans	Un enfant de + 1 an atteint d'une invalidité > ou = 80 % et interruption (2 mois) ou réduction d'activité (4 à 7 mois)
<b>Conjoint infirme</b>	15 ans	Conjoint atteint d'une infirmité ou d'une maladie incurable le mettant dans l'impossibilité d'exercer une profession
<b>Fonctionnaire invalide</b>	15 ans	infirmié ou d'une maladie incurable mettant l'agent dans l'impossibilité d'exercer une profession quelconque
<b>Parent de 3 enfants (en extinction)</b>	15 ans avant le 01/01/2012	Au moins 3 enfants au 1er janvier 2012 et interruption (2 mois) ou réduction d'activité (4 à 7 mois)



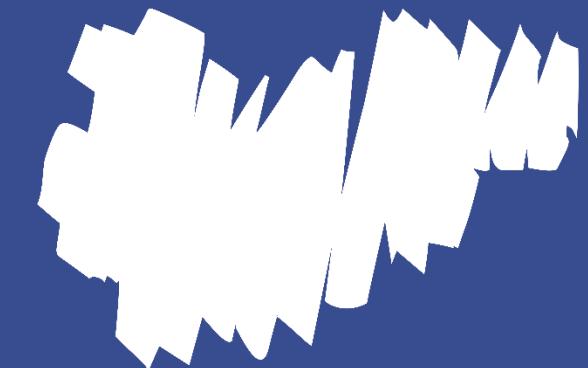
# Les différents types de départ

## Comparaison régime général / CNRACL

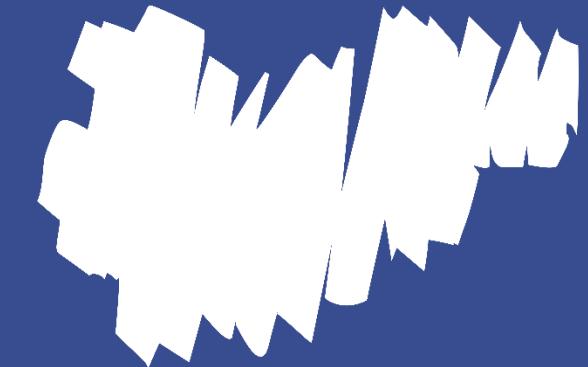
Tous régimes de base			CNRACL	
Avant 62/64 ans	Entre 62/64 et 67 ans	À partir de 67 ans	A partir de 52/54 ou 57/59 ans	Sans condition d'âge
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Carrières longues</li><li>&gt; Assurés ou fonctionnaires handicapés (au moins 50%)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; A compter de l'âge légal au taux plein si la condition de durée d'assurance est remplie</li><li>&gt; A compter de l'âge légal avec décote si la condition de durée d'assurance n'est pas remplie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; A la limite d'âge au taux plein sans condition de durée d'assurance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; <b>Catégorie super-active</b> Départ à partir de 52/54 ans</li><li>&gt; <b>Catégorie active</b> Départ à partir de 57/59 ans</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Parent 3 enfants + 15 ans de services (en extinction)</li><li>&gt; Enfant, conjoint, fonctionnaire invalide + 15 ans de services</li><li>&gt; Pension d'invalidité</li></ul>



**Zoom sur certains  
types de départ**



# Catégorie sédentaire



## La catégorie sédentaire

### Condition à remplir



Avoir atteint l'âge légal = à terme 64 ans



*La limite d'âge est fixée à 67 ans.*

**Catégorie sédentaire**

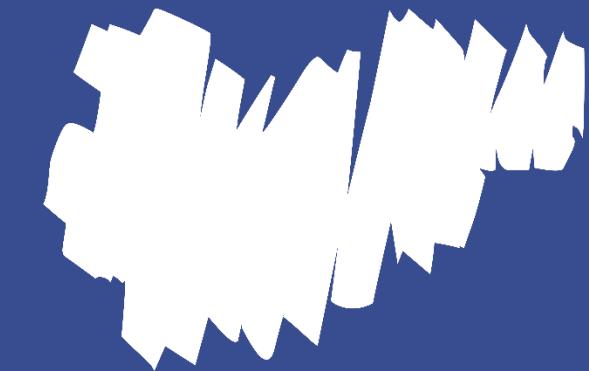
Date de naissance	Age légal
Avant septembre 1961	62 ans
Entre le 1 <sup>er</sup> septembre 1961 et le 31 décembre 1961	62 ans et 3 mois
1962	62 ans et 6 mois
1963	62 ans et 9 mois
1964	63 ans
1965	63 ans et 3 mois
1966	63 ans et 6 mois
1967	63 ans et 9 mois
1968	64 ans



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Catégorie active



## La catégorie active

### Les conditions à remplir



**Relever ou avoir relevé d'un emploi classé en catégorie active**  
*(classement par arrêté ministériel)*



**Justifier de 17 ans de services en catégorie active**  
*(depuis le 01/01/2015)*



**Justifier du nombre de trimestres requis pour sa génération (DA)**



***La limite d'âge est fixée à 62 ans.***



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## La catégorie active

### Catégorie active

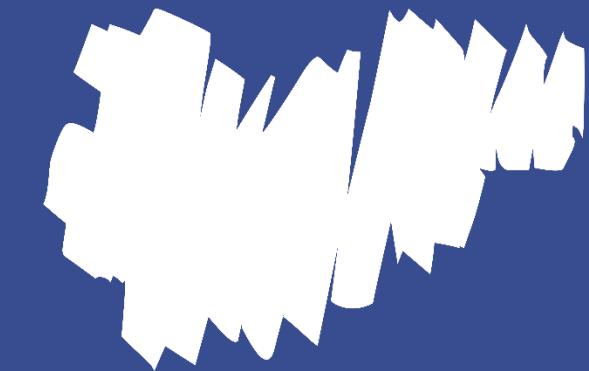


Nombre d'emplois limités soumis à un risque particulier ou à des fatigues exceptionnelles  
Durée minimale de service entre 15 et 17 ans

Date de naissance	Age de départ après réforme	DA de référence
Entre le 1er septembre 1966 et le 31 décembre 1966	57 ans et 3 mois	169
1967	57 ans et 6 mois	169
1968	57 ans et 9 mois	170
1969	58 ans	171
1970	58 ans et 3 mois	172
1971	58 ans et 6 mois	172
1972	58 ans et 9 mois	172
1973	59 ans	172



# Carrière longue



## La carrière longue

### Les conditions à remplir

**Avoir des trimestres cotisés\* avant 16 ans, 18 ans, 20 ans ou 21 ans**

\* 5 trimestres si né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre ou 4 trimestres si né entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre.

**Justifier de la durée d'assurance cotisée ou réputée cotisée requise pour sa génération.**



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La carrière longue

ÂGE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ	CONDITIONS Avoir le nombre de trimestres requis en fin de carrière	ÂGE MINIMUM DE DÉPART À LA RETRAITE
Avant 16 ans	<b>Avoir cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 16<sup>e</sup> anniversaire</b> (ou 4 si vous êtes né entre le 1 <sup>er</sup> octobre et le 31 décembre)	58 ans
Avant 18 ans	<b>Avoir cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 18<sup>e</sup> anniversaire</b> (ou 4 si vous êtes né entre le 1 <sup>er</sup> octobre et le 31 décembre)	60 ans
Avant 20 ans	<b>Avoir cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 20<sup>e</sup> anniversaire</b> (ou 4 si vous êtes né entre le 1 <sup>er</sup> octobre et le 31 décembre)	Vous êtes né entre le 1 <sup>er</sup> septembre 1961 et le 31 août 1963 : 60 ans Vous êtes né entre le 1 <sup>er</sup> septembre 1963 et le 31 décembre 1963 : 60 ans et 3 mois Vous êtes né en 1964 : 60 ans et 6 mois Vous êtes né en 1965 : 60 ans et 9 mois Vous êtes né en 1966 : 61 ans Vous êtes né en 1967 : 61 ans et 3 mois Vous êtes né en 1968 : 61 ans et 6 mois Vous êtes né en 1969 : 61 ans et 9 mois Vous êtes né en 1970 : 62 ans
Avant 21 ans	<b>Avoir cotisé 5 trimestres avant la fin de l'année civile de votre 21<sup>e</sup> anniversaire</b> (ou 4 si vous êtes né entre le 1 <sup>er</sup> octobre et le 31 décembre)	63 ans

► Trimestres acquis avec l'activité professionnelle

► Trimestres réputés cotisés :

- 4 trimestres pour le service national
- 4 trimestres de chômage indemnisé
- 4 trimestres maladie ou accident de travail
- Tous les trimestres maternité
- 2 trimestres invalidité
- 4 Trimestres au titre de l'AVPF\* ou au titre de l'AVA\*

\*Assurance Vieillesse pour les Aidants



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## La carrière longue

Date de naissance	Age de départ	Début d'activité	DAC
Avant sept 1961	58 ans	16 ans	176
	60 ans	20 ans	168
Sept / Déc 1961	58 ans	16 ans	169
	60 ans	20 ans	169
1962	58 ans	16 ans	169
	60 ans	20 ans	169
Jan / Août 1963	58 ans	16 ans	170
	60 ans	20 ans	170
Sept / Déc 1963	58 ans	16 ans	170
	60 ans	18 ans	170
	60 ans 3 mois	20 ans	170
1964	58 ans	16 ans	171
	60 ans	18 ans	171
	60 ans 6 mois	20 ans	171
1965	58 ans	16 ans	172
	60 ans	18 ans	172
	60 ans 9 mois	20 ans	172
	63 ans	21 ans	172



## La carrière longue

Date de naissance	Age de départ	Début d'activité	DAC
1966	58 ans	16 ans	172
	60 ans	18 ans	172
	61 ans	20 ans	172
	63 ans	21 ans	172
1967	58 ans	16 ans	172
	60 ans	18 ans	172
	61 ans 3 mois	20 ans	172
	63 ans	21 ans	172
1968	58 ans	16 ans	172
	60 ans	18 ans	172
	61 ans 6 mois	20 ans	172
	63 ans	21 ans	172
1969	58 ans	16 ans	172
	60 ans	18 ans	172
	61 ans 9 mois	20 ans	172
	63 ans	21 ans	172
A partir de 1970	58 ans	16 ans	172
	60 ans	18 ans	172
	62 ans	20 ans	172
	63 ans	21 ans	172



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## La carrière longue

### Zoom sur les périodes réputées cotisées

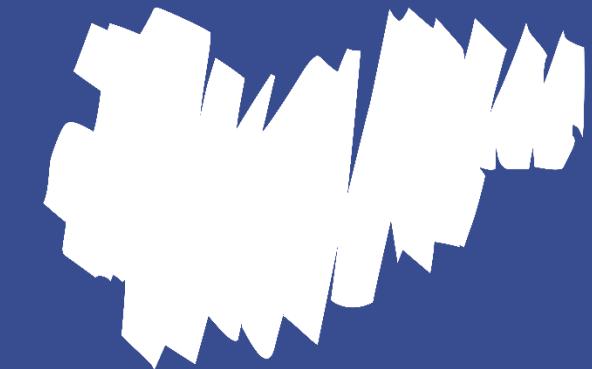
Périodes réputées cotisées	Durée maximale de prise en compte
Congé de maladie statutaire	4 trimestres
Service national	4 trimestres
Congé de maternité	Intégralité
Périodes invalidité RG	2 trimestres
Périodes chômage indemnisé	4 trimestres
Périodes d'apprentissage validés au RG	12 trimestres
AVPF et AVA	4 trimestres



**Les trimestres réputés cotisés ne sont pris en compte que lorsque l'agent n'a pas déjà obtenu 4 trimestres, tous régimes confondus, au titre des cotisations versées.**



**Fonctionnaire  
handicapé**



## Fonctionnaire handicapé

### Les conditions à remplir



Justifier d'une durée d'assurance minimale cotisée.



Justifier, durant l'intégralité de cette durée d'assurance minimale cotisée, d'une incapacité permanente au moins égale à 50%.\*

\* Pour les périodes allant jusqu'au 31/12/2015, la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé au sens de l'article L5213-1 du code du travail suffit.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## Fonctionnaire handicapé

### Durée d'assurance cotisée requise

Années de naissance	Age de départ	DAC requise
1958 / 1959 / 1960	55	107
	56	97
	57	87
	58	77
	59 jusqu'à la veille de l'âge légal	67
1961 1962-1963	55	108
	56	98
	57	88
	58	78
	59 jusqu'à la veille de l'âge légal	68
1964-1965-1966	55	109
	56	99
	57	89
	58	79
	59 jusqu'à la veille de l'âge légal	69



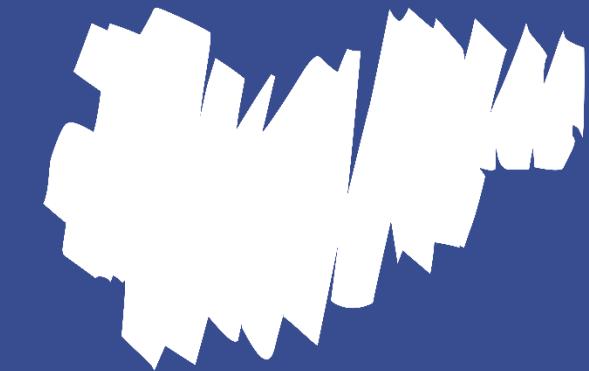
## Fonctionnaire handicapé

### Durée d'assurance cotisée requise

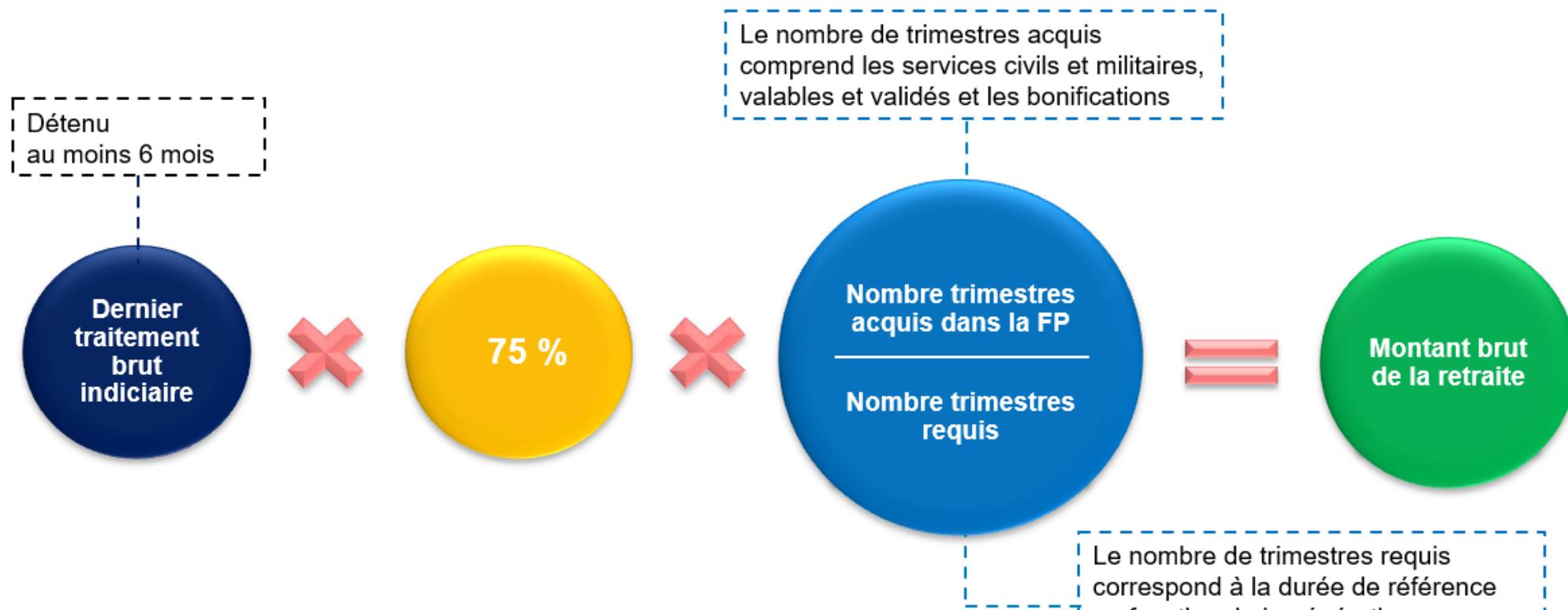
Années de naissance	Age de départ	DAC requise
1967-1968-1969	55	110
	56	100
	57	90
	58	80
	59 jusqu'à la veille de l'âge légal	70
1970-1971-1972	55	111
	56	101
	57	91
	58	81
	59 jusqu'à la veille de l'âge légal	71
1973	55	112
	56	102
	57	92
	58	82
	59 jusqu'à la veille de l'âge légal	72



# Calcul de pension



## Calcul de pension



Décote de 1,25 % par trimestre manquant

Surcote de 1,25 % par trimestre supplémentaire acquis au-delà de l'âge légal et du nombre de trimestres requis



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## Calcul de pension

### Le minimum garanti

Le montant de pension calculé est alors comparé avec le minimum garanti, qui est attribué sous réserve de remplir l'une des conditions suivantes :



avoir atteint le nombre de trimestres nécessaires pour le taux plein (= durée d'assurance requise pour sa génération)



avoir atteint l'âge d'annulation de la décote



partir au titre d'une pension d'invalidité, de fonctionnaire handicapé, de parent d'enfant invalide ou de conjoint invalide

Pension rémunérant moins de 60 trimestres

Pension rémunérant plus de 60 trimestres



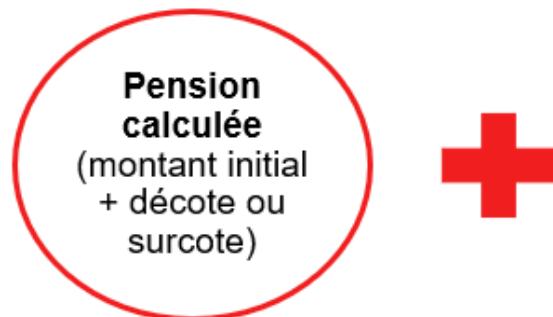
**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## Calcul de pension

### Les suppléments de pension

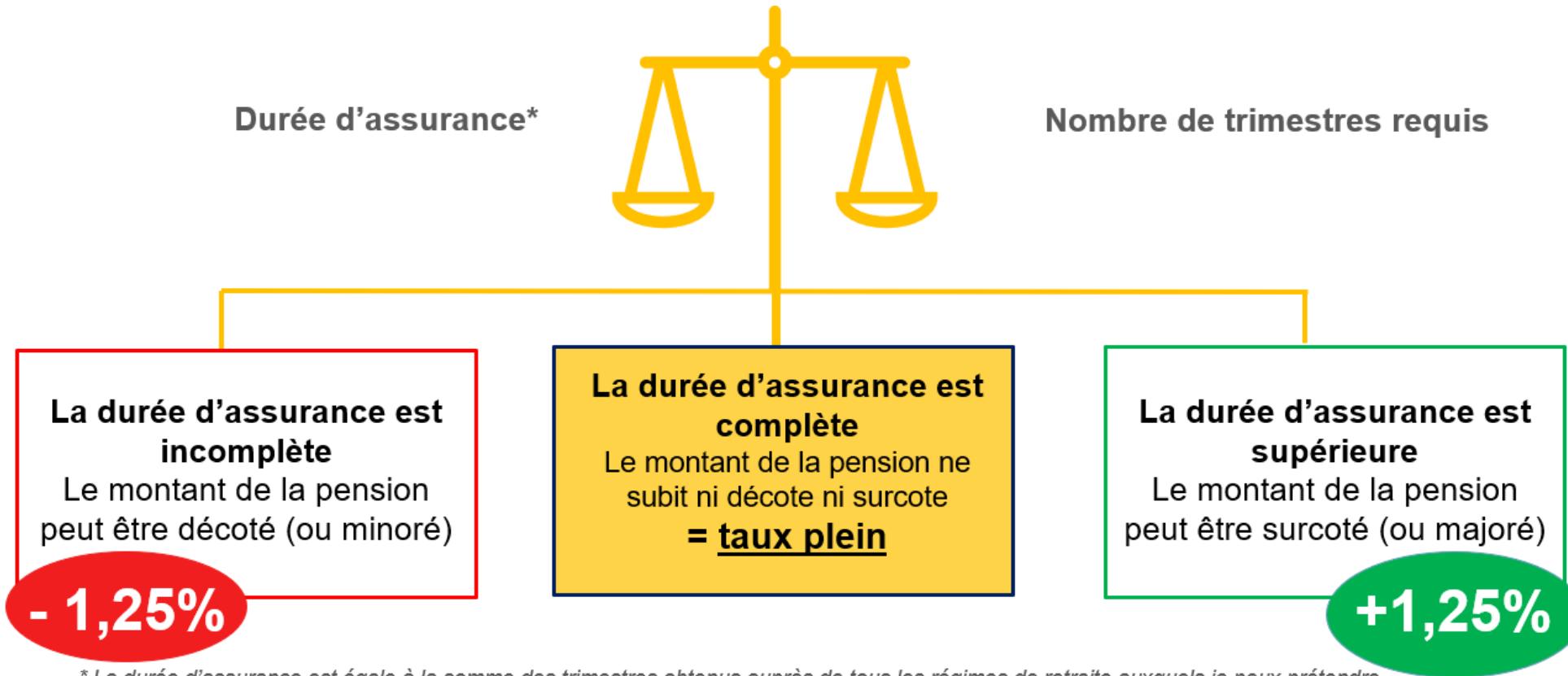
Une fois la pension calculée, des avantages de pension peuvent être ajoutés au montant obtenu :



- La majoration de pension pour 3 enfants (10%)
- La Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
- Le Complément de Traitement Indiciaire (CTI)

## Calcul de pension

### Notion de décote, surcote et taux plein



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## Calcul de pension

### Eviter une décote

**- 1,25% par trimestre manquant (limitée à 20T)**



**OU**

Poursuivre son activité jusqu'à **obtenir le nombre de trimestres** requis

Poursuivre son activité jusqu'à **l'âge d'annulation de la décote** :

- ↳ 67 ans catégorie sédentaire
- ↳ 62 ans catégorie active



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## Calcul de pension

### Bénéficier d'une surcote



**+ 1,25% par trimestre supplémentaire**

---

**ET**

Être en activité **au-delà de l'âge légal de sa génération**

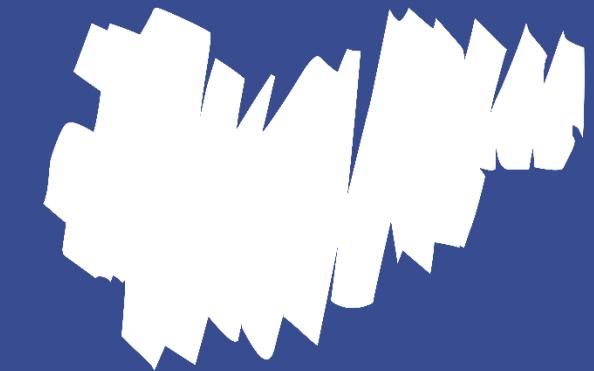
Avoir un nombre de **trimestres supérieur au nombre de trimestres requis**



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Zoom sur la RAFP



## Zoom sur la RAFP

### La Retraite additionnelle de la fonction publique

#### Depuis 2005

Cotisations sur les primes des fonctionnaires depuis 2005

#### Régime par points

Le RAFP est un régime obligatoire par points

#### A partir de son âge légal

Versement entre 62 et 64 ans selon la génération, même si départ anticipé au titre de la CNRACL

#### Rente ou capital

Jusqu'à 5124 points : capital  
A compter de 5125 points : rente mensuelle

#### Majoration

Possibilité de majorer le montant de sa prestation en retardant la date d'effet

#### Demande de pension

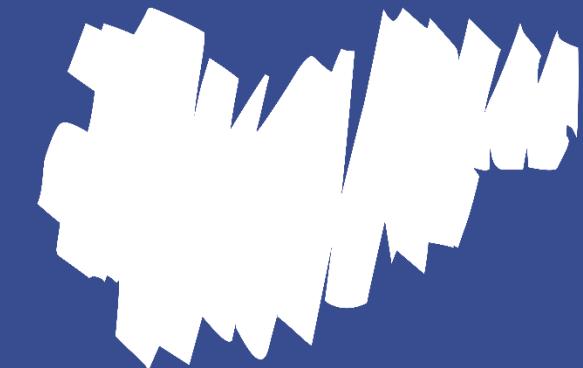
Demande de pension en même temps que la pension CNRACL



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive



# La retraite progressive

## Les conditions

- Totaliser deux ans en constitution du droit.
- Avoir au moins 60 ans (pas de limite d'âge maximum).
- Justifier d'une durée d'assurance tous régimes confondus au moins égale à 150 trimestres.
- Exercer son activité à temps partiel ou à temps non complet à titre exclusif.



Le temps partiel thérapeutique n'ouvre pas droit à la retraite progressive.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive

## Les conditions

Agent à temps complet ou à temps non complet sur un ou plusieurs emplois dont le total dépasse 90% d'un temps complet



Il doit passer à temps partiel de droit\* ou sur autorisation (entre 50 et 90 % pour les agents à temps complet et de 50%, 60%, 70%, 80% ou 90% pour les agents à temps non complet).

Agent à temps non complet sur un ou plusieurs emplois, dont le total ne dépasse pas 90% d'un temps complet



Il a le choix :

- rester à temps non complet,
- OU
- passer à temps partiel de droit\* ou sur autorisation de 50%, 60%, 70%, 80% ou 90%.

*\*pour élever un enfant, pour donner des soins à un conjoint, partenaire de PACS, enfant ou ascendant atteint d'un handicap ou victime d'un accident ou d'une grave maladie, au titre du handicap.*

*Quotité de travail de 50%, 60%, 70% ou 80%.*



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive

## La demande

L'agent est à temps complet ou à temps non complet sur un ou plusieurs emplois dont le total dépasse 90% d'un temps complet :



Demande de temps partiel à faire auprès de l'employeur dans le cadre d'une retraite progressive.



Si l'agent est déjà à temps partiel, seule une demande de retraite progressive est à faire auprès de l'employeur.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive

## La demande

L'agent est à temps non complet sur un ou plusieurs emplois dont le total ne dépasse pas 90% d'un temps complet :

Si l'agent ne souhaite pas baisser son temps de travail\*



demande de retraite progressive uniquement

Si l'agent souhaite baisser son temps de travail



demande de temps partiel dans le cadre de la RP

\* *pas de changement de taux horaire*



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive

## Point de vigilance

La retraite progressive doit être liquidée auprès de tous les régimes auxquels l'agent a été affilié au cours de sa carrière, c'est pourquoi la demande doit être effectuer via le compte en ligne sur info-retraite.fr.



**Les autres régimes sont alors directement informés.**



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive

## Le calcul de la pension partielle

La pension partielle (RP) est calculée comme une pension classique, au prorata de la fraction de pension servie :

- Sur l'indice détenu depuis au moins 6 mois à la date d'effet.
- Avec les accessoires et suppléments de pension (majoration enfant, NBI, CTI...).
- Avec l'application d'une éventuelle décote.
- Avec le bénéfice du minimum garanti si les conditions sont remplies.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive

## Le calcul de la pension partielle

La quotité de travail à temps partiel peut être modifiée.

→ Le montant de pension servie est alors réévalué en conséquence.

→ Il n'y a cependant pas de recalcul de pension.



**Si l'agent repasse à temps complet, il ne pourra plus bénéficier de la retraite progressive.**



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La retraite progressive

## La liquidation définitive

Lors du départ en retraite définitive :

→ Information à l'employeur du souhait de départ à la retraite définitif, au moins 6 mois avant la date souhaitée.

→ L'employeur transmet la demande de retraite de l'agent au CDG, qui instruit le dossier de liquidation via Pep's.



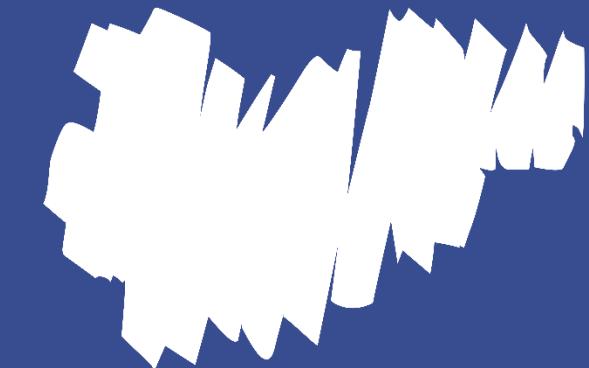
Un recalcul de pension est effectué en tenant compte des services accomplis pendant la période passée à temps partiel dans le cadre de la retraite progressive.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite



# Information et préparation de la retraite

## Les différents sites à votre disposition

The screenshot shows the homepage of the Info Retraite website. At the top, there is a navigation bar with links for "RÉFORME DES RETRAITES 2023", "ACCESSEURITÉ", and language selection ("Fr"). The main menu includes "MES DROITS À LA RETRAITE" and "MA RETRAITE AU QUOTIDIEN". Below the menu, there are five categories: "Âge et montant de ma retraite", "Vie professionnelle", "Vie personnelle", "Paiements retraite", and "Vivre ma retraite". The "Âge et montant de ma retraite" section contains news items about retirement amounts and early retirement for disability. The "SIMULATEUR DE DÉPART POUR CARRIÈRE LONGUE" section allows users to calculate their retirement based on age and work history. The "Mon compte retraite" section provides access to the user's retirement account.

**RÉFORME DES RETRAITES 2023** ▾ **ACCESSEURITÉ** ▾ **Fr**

INFO RETRAITE  
Vos régimes vous simplifient la retraite

Rechercher une information ...

Information sur la retraite

Mon compte retraite

**MES DROITS À LA RETRAITE**

Actualités

Quel sera le montant de votre retraite ?

Vous êtes en milieu ou en fin de carrière et vous souhaitez avoir une idée du montant de votre future retraite ? Les services Info Retraite vous renseignent à plusieurs niveaux : Informez-vous sur le calcul...

Départ à la retraite anticipée pour handicap : quelles conditions ?

Si vous êtes en situation de handicap, la retraite anticipée des travailleurs handicapés vous concerne peut-être. Un simulateur Info Retraite vous permet d'en savoir plus. Pour l'utiliser, indiquez simplement...

Voir toutes les actualités

**LES SIMULATEURS INFO RETRAITE**

**SIMULATEUR DE DÉPART POUR CARRIÈRE LONGUE**

16 ans 18 ans 20 ans 21 ans

Si vous avez commencé à travailler **avant vos 21 ans**, vérifiez si vous pouvez partir à la retraite **avant l'âge légal**

Accéder au service

**Mon compte retraite**

Avec le compte retraite, vous accédez en toute sécurité à **une information personnalisée** selon vos régimes de retraite.

Vous pouvez également effectuer vos **démarches et simulations** en ligne.

J'accède à mon compte retraite



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite



Je suis actif ▾ Je suis retraité ▾

Rechercher



Mon espace personnel

## Mes droits, mes démarches, ma retraite

Je suis **actif**



**Ma future retraite :** carrière,  
droits, préparation, démarches  
en ligne.

Je suis **retraité**



**Ma retraite au quotidien :**  
paiements, conseils et aides,  
démarches en ligne.



## Mes démarches en ligne

Découvrez nos services pour vous faciliter la retraite

Actif

Retraité

Actif

Actif Retraité



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite



Politiques sociales.  
ma retraite publique  
MAREP

Se connecter

Accéder à la plateforme

## Ma retraite publique

Bienvenue dans l'espace personnel des régimes de retraite CNRACL, Ircantec, FSPOEIE, Mines, RAFP et Banque de France gérés par la Caisse des Dépôts. Accédez simplement et rapidement à l'ensemble de vos services en ligne.

↓ [En savoir plus](#)

S'identifier avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'état pour faciliter l'accès à vos services en ligne. [En savoir plus](#)

OU

Je ne souhaite pas profiter des avantages de

FranceConnect

[Me connecter / Créer un compte](#)

[Aide à la connexion](#)



FSPOEIE



BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME



CDG82

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Les outils à votre disposition

Via ces différents sites, vous pouvez :



Vérifier votre carrière.



Estimer le montant de votre retraite.



Simuler la retraite progressive.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Vérifier sa carrière

En un coup d'œil

Par activités professionnelles

Par années

Les anomalies (en orange) sont reportées uniquement sur le service en ligne *Ma carrière*.  
Attention la couleur rouge indique une interruption dans la carrière. Vérifier si elle est normale ou à rajouter.

Année	Début-fin	Situations	Détails
1985	du 15 avril au 31 décembre	ETABLISSEMENTS DELPECH SA	Révenu : 40 269 FRF
1986	du 1er janvier au 31 décembre	ACTIVITÉ SALARIÉE	Révenu : 7 781 FRF
1986	du 1er janvier au 31 décembre	ETABLISSEMENTS DELPECH SA	Révenu : 62 525 FRF
1987	du 1er janvier au 31 décembre	ACTIVITÉ SALARIÉE	Révenu : 7 440 FRF
1987	du 1er janvier au 31 décembre	ETABLISSEMENTS DELPECH SA	Révenu : 62 175 FRF
1988	du 1er janvier	ACTIVITÉ SALARIÉE	Révenu : 9 236 FRF

Nous n'avons pas d'information avant le 15 avril 1985

4 ans et 5 mois  
Début : 15 avril 1985  
Fin : 31 décembre 1989

Voir les détails

Votre régime : Base : Sécurité sociale Complémentaire : Agir-Arcos

Début : 1er janvier 1990  
Fin : 31 décembre 1991

Voir les détails

Votre régime : Base : Sécurité sociale

Début : 1er janvier 1992  
Fin : 31 décembre 1992

Voir les détails

Votre régime : Base : Sécurité sociale

MALADIE, MATERNITÉ, ACCIDENT DU TRAVAIL

Début : 1er janvier 1993  
Fin : 31 décembre 1993

Voir les détails

Votre régime : Base : Sécurité sociale

Mariage de Mme [REDACTED] le 16 juillet 1988

Base : L'Assurance retraite Complémentaire : Agir-Arcos



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Le relevé de carrière

The screenshot shows the MAREP (My Retirement Public) website interface. At the top, there is a navigation bar with links: 'Ma carrière', 'Mes périodes', 'Mes droits' (which is highlighted with a blue border), and 'Besoin d'aide ?'. Below the navigation, there are two main sections: 'Durée d'assurance en trimestres' and 'Mes régimes'. The first section displays a circular progress bar indicating 110 acquired trimesters out of 172 required. The second section provides information about retirement regimes. On the right side, there is a box for downloading the career statement as a PDF, with a large blue arrow pointing to the 'Télécharger mon relevé (PDF ~ 180ko)' button.

Durée d'assurance en trimestres

Dans votre situation, **172** trimestres sont requis pour partir à taux plein.

Au 01/01/2021 vous en avez enregistré **110**. 1

Il vous reste **62** trimestre(s) à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Il ne peut être retenu plus de 4 trimestres par année civile, tous régimes de retraite confondus.

110  
Trimestres acquis

Téléchargez votre relevé de carrière au format PDF. Vous pouvez l'enregistrer ou l'imprimer.

Télécharger mon relevé (PDF ~ 180ko)

Mes régimes

Consulter les informations sur vos régimes et les droits associés

Mes droits par année

Connaitre le détail de vos droits par année



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Le relevé de carrière

Mise à disposition dès  
35 ans et tous les 5 ans

Possibilité de chargement du  
document à tout moment

### Synthèse des droits ►►►

- 1 Durée d'assurance tous régimes
- 2 Logo et point de contact régime
- 3 Total des trimestres et/ou des points par régime
  - + Valeur du point

#### Relevé de carrière

Synthèse de vos droits (informations au 01/01/2022)

NOM PRENOM  
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1



1

168 trimestres enregistrés

#### Durée d'assurance en trimestres

Dans votre situation :

168 trimestres sont requis pour partir à taux plein.  
Au 01/01/2022 vous en avez enregistré 168.

Il vous reste 0 trimestre à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Si vous avez eu ou élevé des enfants, des trimestres supplémentaires peuvent vous être accordés, au moment de prendre votre retraite.

De plus, à partir de trois enfants nés ou élevés, la plupart des régimes de retraite prévoient, sous conditions, une augmentation de la retraite (10 % au minimum).

#### Mes régimes

 RETRAITES COMPLÉMENTAIRES  
Agirc-Arrco

##### Agirc-Arrco

AG2R Agirc-Arrco  
Centre de réception AGIRC-ARRCO  
TSA 46662  
92621 GENNEVILLIERS CEDEX  
Tel : 0970 660 660 (appel non surtaxé)  
[www.ag2r-lamondiale.fr](http://www.ag2r-lamondiale.fr)  
[www.agirc-arcco.fr](http://www.agirc-arcco.fr)

##### Total des points

739.78  
Valeur du point au 01/11/2021 : 1,2841 €

 CNRACL  
CENTRE NATIONAL DE RETRAITE  
et d'ASSURANCE

##### CNRACL

CNRACL  
Droit à l'information retraite  
Rue du Vergne  
33059 BORDEAUX CEDEX  
05 57 57 91 95  
[www.cnrad.retraites.fr](http://www.cnrad.retraites.fr)

##### Total des trimestres

95

 Irancantec  
La retraite complémentaire publique

##### Irancantec

IRCANTEC  
Internet : [www.irancantec.retraites.fr](http://www.irancantec.retraites.fr)  
Téléphone : 02 41 05 25 25

##### Total des points

1157  
Valeur du point au 01/01/2022 : 0,49241 €

 L'Assurance retraite

##### L'Assurance retraite

L'Assurance retraite  
Tél. : 39 60 (poste fixe)  
09 71 10 39 60 (étranger/box/mobiles)  
Prix d'un appel local  
[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

##### Total des trimestres

72

 RAFF  
Réseau des Assurances de la Fonction publique Territoriale

##### RAFP

RAFP  
Droit à l'information retraite  
Rue du Vergne  
33059 BORDEAUX CEDEX  
02 41 05 30 15  
[www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

##### Total des points

4614  
Valeur du point au 01/01/2022 : 0,04764 €



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Le relevé de carrière

### Détail des périodes



#### 1 Liste des employeurs / activités

#### 2 Date de début et de fin

- Regroupement possible même employeur avec détail année par année

#### 3 Colonne de détail

- Revenus pour les régimes privés
- Taux d'activité et suppléments pour les régimes publics

#### 4 Affichage des régimes d'affiliation

- Si rapprochement base et complémentaire, 1 seule ligne carrière

### Relevé de carrière

Détail de votre carrière (informations au 01/01/2022)

Employeur/activité	Date début	Date fin	Revenus*	Régime(s)	
SOPAN-SAJIC	1984 1985	1984 1985	20 297 FRF 3 188 FRF	L'Assurance retraite	
SOPAN SAJIC	13/09/1984 01/01/1985	31/12/1984 18/01/1985		Agirc-Arrco	
CHÔMAGE	1985	1986		L'Assurance retraite	
CHOMAGE	30/01/1985	30/10/1986		Agirc-Arrco	
BIS FRANCE	01/07/1985 01/01/1986	31/12/1985 2/12/1986	29 985 FRF 3 993 FRF	L'Assurance retraite, Agirc-Arrco	
ESTREM CHARLET	1986		1 173 FRF	L'Assurance retraite	
MME CHARLET ANNICK	24/03/1986	28/03/1986		Agirc-Arrco	
DIR DEP TRAVAIL EMPLOI ET FORMATION PROF	1987	1987	2 146 FRF	L'Assurance retraite	
ACTIVITÉ SALARIÉE	1988	1988	2 591 FRF	L'Assurance retraite	
Employeur/activité	Date début	Date fin	Taux d'activité	Régime(s)	
SERVICES VALIDÉS DE NON-TITULAIRES	01/09/1988	30/04/1990	100 %	CNRACL	
Fonctionnaire hospitalier					
CENTRE HOSPITALIER DE FONTENAY LE COMTE	01/05/1990	30/09/2001	100 %	CNRACL	
Fonctionnaire hospitalier					
Catégorie active					
Employeur/activité	Date début	Date fin	Taux d'activité	NBI**	Régime(s)
CENTRE HOSPITALIER DE FONTENAY LE COMTE	01/10/2001 01/05/2004	30/04/2004 31/12/2004	100 % 100 %	10	CNRACL
Aide-soignant					
Catégorie active					
CENTRE HOSPITALIER DE FONTENAY LE COMTE	01/01/2005	31/12/2010	100 %	10	CNRACL, RAFF
Aide-soignant					
Catégorie active					
CENTRE HOSPITALIER DE FONTENAY LE COMTE	01/01/2011	31/12/2011	100 %		CNRACL, RAFF
Fonctionnaire hospitalier					
Catégorie active					
CENTRE HOSPITALIER DE FONTENAY LE COMTE	01/01/2012	31/12/2021	100 %		CNRACL, RAFF
Aide-soignant					
Catégorie active					

\*Revenu d'activité soumis à cotisations retraite.

\*\* La NBI (nouvelle bonification indiciaire) est un élément de rémunération distinct du traitement et des indemnités. Elle vous permet d'obtenir un supplément de retraite.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Estimer le montant de sa retraite

The screenshot shows the homepage of the Info Retraite website. At the top, there is a logo for "INFO RETRAITE" with the tagline "Vos régimes vous simplifient la retraite". To the right of the logo is a search bar with a magnifying glass icon and a teal button labeled "Information sur retraite". Below the header is a navigation menu with links: "Home" (highlighted in red), "?", "Mon profil", "Ma carrière", "Mon estimation retraite", "Mes démarches", and "Mes paiements". The main content area features a welcome message: "Bienvenue sur votre compte retraite, Lise Desmettre". Below this, a text block states: "C'est ici que vous accédez à toutes les informations sur vos droits à la retraite et aux démarches en ligne proposées par vos régimes de retraite : durant votre carrière et au moment de partir à la retraite." A section titled "Ces services peuvent vous intéresser :" lists three services with "Accéder au service" buttons:

- Voir ma carrière**: Consultez et vérifiez tous vos droits enregistrés pour la retraite.
- Mon estimation retraite**: Simulez plusieurs possibilités de départ à la retraite à partir des données connues de vos régimes.
- Déclarer mes enfants**: Déclarez vos enfants et ceux que vous avez élevés pour qu'ils soient pris en compte par vos régimes de retraite.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Estimer le montant de sa retraite

The screenshot shows a navigation bar with links: Accueil, Mon profil, Ma carrière, Mon estimation retraite (highlighted in red), Mes démarches, Mes paiements retraite, and Mon épargne retraite. Below the navigation is a breadcrumb trail: Accueil > Mon estimation retraite > Estimer ma retraite. The main content area has a title 'Mon estimation retraite' and a description explaining the service's purpose. A button labeled 'Accéder au simulateur' is visible. To the right, a sidebar titled 'Articles associés' lists three related articles.

**Mon estimation retraite**

Ce service vous permet de simuler votre retraite à tout âge, à partir des données connues de vos régimes. Vous pouvez accéder directement à votre estimation retraite, vérifier les informations sur votre situation et simuler plusieurs possibilités de départ à la retraite.

→ Accéder au simulateur

Ces services peuvent également vous intéresser

Articles associés

- [Quel sera mon âge de départ à la retraite ?](#)
- [Quel sera le montant de ma retraite ?](#)
- [J'ai commencé à travailler avant 21 ans](#)



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Estimer le montant de sa retraite



[Pour lire la transcription de la vidéo, cliquez sur ce lien.](#)

### Choisissez votre estimation

Vous avez le choix entre une estimation générée automatiquement à partir des informations connues de vos régimes de retraite et une estimation personnalisable (situation actuelle, passée et future modifiables).

#### Estimation rapide

Visualisez les différents âges de départ possibles en fonction des informations transmises par vos régimes de retraite.

[Voir mon estimation](#)

#### Estimation personnalisée

Personnalisez votre situation future (âges de départ, changement de statut, expatriation...) pour estimer au mieux votre montant de retraite.

[Personnaliser mon estimation](#)



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Estimer le montant de sa retraite

En partant à  
**62 ans et 9 mois**  
au 1 août 2026

Avec  
**168 trimestres**  
enregistrés

Vous pourriez avoir droit à  
**903 €**  
bruts/mois

> Comprendre mes possibilités de départ      > Comprendre mes droits      > Comprendre mon montant

Sur quelles informations s'appuie l'estimation ?

**Mon estimation retraite personnalisée** | Télécharger (PDF ~180 ko)

Brut      Net avant impôts

En partant à 62 ans et 9 mois      le 1 août 2026	à l'âge légal	903 € bruts/mois
En partant à 63 ans et 5 mois      le 1 avr. 2027	au taux plein	1 196 € bruts/mois
En partant à 67 ans      le 1 nov. 2030	à l'âge du taux plein automatique	1 404 € bruts/mois

+ Ajouter un âge de départ

Enregistrer mon estimation      Quitter mon estimation



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Estimer le montant de sa retraite

En partant à **63 ans** au **1 oct. 2028**

Avec **187 trimestres enregistrés**

Vous pouvez avoir droit à **2345 € brut/mois**

Sur quelles informations s'appuie l'estimation ?

**Mon estimation retraite personnalisée** | Télécharger (PDF - 180 ko)

Brut  Net avant impôts

En partant à	Date	Condition	Montant
<b>63 ans</b>	le 1 oct. 2028	Départ anticipé pour carrière longue	<b>2345 € brut/mois</b>
<b>63 ans et 3 mois</b>	le 1 janv. 2029	à l'âge légal	<b>2524 € brut/mois</b>
<b>67 ans</b>	le 1 oct. 2032	à l'âge du taux plein automatique	<b>2958 € brut/mois</b>
<b>70 ans</b>	le 1 oct. 2035	à l'âge limite	<b>3169 € brut/mois</b>

+ Ajouter un âge de départ | Enregistrer mon estimation | Quitter mon estimation

Ces dispositifs peuvent vous intéresser



Départ en retraite progressive

'Vous pouvez en bénéficier à partir de vos 61 ans et 3 mois. Vous réduisez votre temps de travail en fin de carrière, tout en percevant une partie de votre retraite. Vous continuez aussi à cotiser pour votre retraite définitive.'

Simuler ma retraite progressive



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Simuler la retraite progressive

[+ Ajouter un âge de départ](#)

[!\[\]\(f1c6cbc058dfea4ba2a2b55c6ed6b047\_img.jpg\) Enregistrer mon estimation](#)

### Ces dispositifs peuvent vous intéresser

#### Départ en retraite progressive



Vous pouvez en bénéficier à partir de vos 62 ans et 2 mois. **Vous réduisez votre temps de travail en fin de carrière, tout en percevant une partie de votre retraite.** Vous continuez aussi à cotiser pour votre retraite définitive.

[Simuler ma retraite progressive](#)



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Simuler la retraite progressive

Étape 1 sur 3

### Quand souhaitez-vous démarrer votre retraite progressive ?

Votre âge légal de départ est 63 ans et 3 mois (avec 188 trimestres).

Vous pouvez bénéficier de la retraite progressive **à partir de 61 ans et 3 mois, le 01/01/2027**, à condition d'avoir enregistré au moins 150 trimestres à cette date.

Début de retraite progressive \*

01/01/2027



Cette date correspond à l'âge de **61 ans et 3 mois**.

Étape 2 sur 3

### À quel taux d'activité pensez-vous travailler pendant votre retraite progressive ?

Pour bénéficier de la retraite progressive, il vous faut travailler à temps partiel avec un taux d'activité situé entre 50% et 100%.

Votre temps de travail détermine le pourcentage

Étape 3 sur 3

Taux d'activité en retraite progressive \*

**70 %**

- +

Veuillez saisir votre taux d'activité.

À combien d'heures par semaine corresponde ce taux d'activité ?

### Quand envisagez-vous de prendre votre retraite définitive ?

Cette date marquera la fin de votre activité et donc de votre retraite progressive. Vous serez **retraité** et toucherez la **totalité de votre retraite**. Son montant tiendra compte de vos droits enregistrés pendant la retraite progressive.

Date de votre retraite définitive \*

01/01/2029



Cette date correspond à l'âge de **63 ans et 3 mois**.

[Quitter l'estimation de ma retraite progressive](#)

[Voir les résultats](#)



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

## Simuler la retraite progressive

← Questionnaire d'estimation

### Estimer ma retraite progressive

Consultez le montant de retraite estimé en détail

#### Votre retraite progressive



Pendant votre retraite progressive , vous percevez :  
2653 € bruts/mois, dont :

- 1978 € de traitement brut hors primes sur la base de l'indice 574

Ce montant correspond à votre activité à temps partiel (70%).

- 675 € bruts de retraite i

Ce montant correspond à 30% de votre retraite. Cette part est versée par les régimes participant à la retraite progressive

Après votre retraite progressive , vous percevez :

- 2494 € bruts/mois

Ce montant correspond à la totalité de votre retraite et prend en compte les droits enregistrés pendant votre retraite progressive.

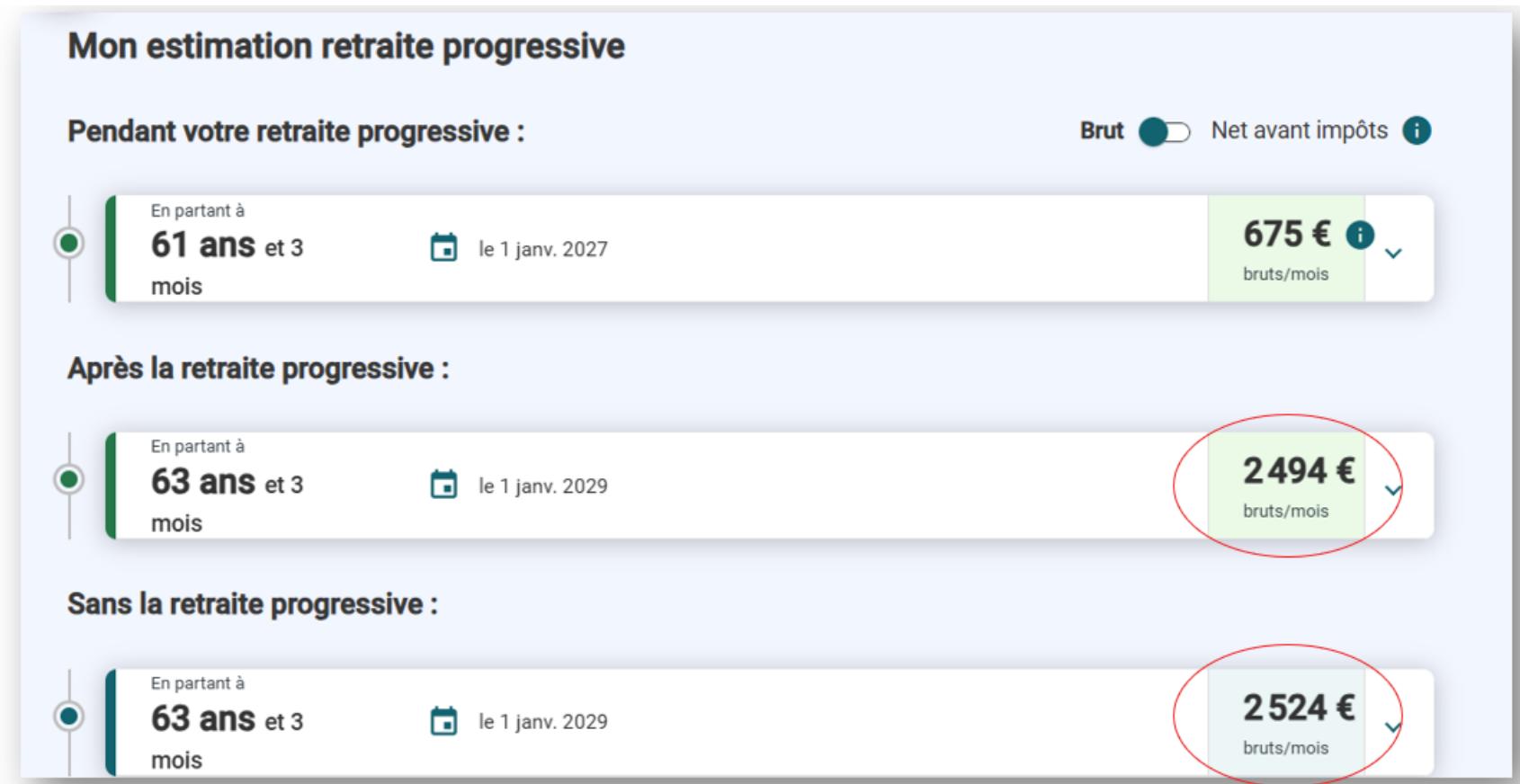


**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# Information et préparation de la retraite

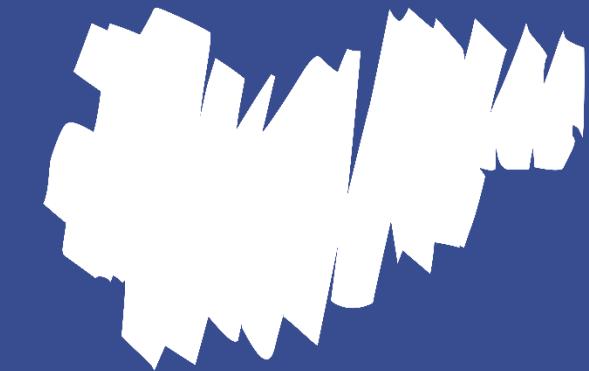
## Simuler la retraite progressive



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La demande de retraite



# La demande de retraite

## La procédure

La demande de retraite doit être effectuée :

→ Sur le compte en ligne, via votre espace personnel.\*

→ Au moins 6 mois avant la date souhaitée.

\*France Services peut vous aider à faire votre demande en ligne.



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## La demande de retraite



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La demande de retraite

The screenshot shows the 'INFO RETRAITE' website interface. At the top, there is a logo with the text 'INFO RETRAITE' and 'Vos régimes vous simplifient la retraite'. A search bar with a magnifying glass icon is followed by a teal button with an information icon labeled 'Information sur retraite'. Below the header, a navigation menu includes 'Mon profil', 'Ma carrière', 'Mon estimation retraite', 'Mes démarches' (which is highlighted in red), and 'Mes paiements'. The main content area features a welcome message 'Bienvenue sur votre compte retraite, Lise Desr' and a paragraph about accessing retirement information. A section titled 'Ces services peuvent vous intéresser:' lists three services: 'Voir ma carrière', 'Mon estimation retraite', and 'Suivre mes demandes', each with an 'Accéder au service' button. To the right, a sidebar lists options like 'Demander ma retraite', 'Demander ma retraite progressive', 'Demander ma réversion', 'Déclarer mes enfants', and 'Suivre mes demandes', also with 'Accéder au service' buttons.

**Bienvenue sur votre compte retraite, Lise Desr**

C'est ici que vous accédez à toutes les informations sur vos droits à la retraite et aux dé régimes de retraite : durant votre carrière et au moment de partir à la retraite.

**Ces services peuvent vous intéresser :**

**Voir ma carrière**  
Consultez et vérifiez tous vos droits enregistrés pour la retraite.  
[Accéder au service](#)

**Mon estimation retraite**  
Simulez plusieurs possibilités de départ à la retraite à partir des données connues de vos régimes.  
[Accéder au service](#)

**Information sur retraite**

**Mon profil** **Ma carrière** **Mon estimation retraite** **Mes démarches** **Mes paiements**

**Demande ma retraite**

**Demande ma retraite progressive**

**Demande ma réversion**

**Déclarer mes enfants**

**Suivre mes demandes**

**CDG82** CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

# La demande de retraite

## Demander ma retraite

Demander votre retraite en ligne, c'est plus simple : vous pouvez le faire **en une seule fois, pour toutes vos activités.**

Sur cette page, vous accédez :

- à la demande de retraite progressive en ligne ;
- et à la demande de retraite en ligne.

Artic

- [Qu](#)
- [?](#)
- [Je](#)
- [Je](#)
- [retrait](#)

### You demandez votre retraite progressive

La retraite progressive consiste à percevoir une partie de sa retraite tout en poursuivant son activité professionnelle à temps partiel.

Le service "Demander ma retraite progressive" transmet votre demande **à tous vos régimes** en une seule fois.

La demande doit être effectuée au plus tôt 5 mois avant la date souhaitée.

**Demande ma retraite progressive ➔**

### You demandez votre retraite

Quels que soient les métiers exercés dans votre carrière, vous pouvez demander votre retraite en ligne à tous vos régimes en une seule fois.

Avant d'utiliser le service "Demander ma retraite", il est indispensable de vérifier **les informations sur votre carrière**.

Vous pouvez le faire en consultant la rubrique "Ma carrière" sur votre compte retraite.

**Demande ma retraite ➔**



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

## La demande de retraite

**Une demande unique pour toutes les retraites de base ou complémentaires sur l'espace personnel**



### **Votre demande est transmise à vos régimes de retraite**

Dans chaque régime un conseiller examine la demande et contacte l'agent si besoin



### **Vous recevez vos notifications de retraite**

Une fois le dossier traité, chacun des régimes adresse une notification par courrier. Ce document indique le montant de la pension, son point de départ et les éléments retenus pour le calcul



### **You percevez vos retraites**

Chacun des régimes verse une pension pour lequel l'agent y a cotisé



**CDG82**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
de la Fonction Publique Territoriale  
de Tarn-et-Garonne

Merci de votre  
attention

